

FICHE TARIFAIRE

Valable au 1^{er} mars 2026 - Tarifs hors promotion

Les offres et tarifs en vigueur au 01/03/2026 sont susceptibles d'être modifiés par CANAL+ GUINEE dans le respect des Conditions Générales d'Abonnement.

- DECODEUR, PARABOLE et ACCESSOIRES : Achat aux tarifs en vigueur chez votre Distributeur Agréé.
- CARTE DE DECODEUR : Mise à disposition de la carte, à restituer à la fin de l'abonnement.
- MOIS (Durée d'abonnement) : trente (30) jours

I. TARIFS DES FORMULES D'ABONNEMENTS ET COMPLEMENTS D'ABONNEMENTS :

FORMULES D'ABONNEMENTS (Tarifs TTC en Francs Guinéens par Mois (1)(2))	
ACCESS	83 540
EVASION	163 540
ACCESS +	223 540
TOUT CANAL +	383 540

COMPLEMENTS D'ABONNEMENTS (Tarifs TTC en Francs Guinéens par Mois (1))	
CHARME (3)	95 000
DSTV ENGLISH PLUS EVASION (4)	170 000
DSTV ENGLISH PLUS ACCESS + (4)	30 000
NETFILIX BASIC ACCESS (5)	45 000
NETFILIX BASIC EVASION (5)	45 000
NETFILIX BASIC ACCESS + (5)	45 000
NETFILIX STANDARD ACCESS (6)	85 000
NETFILIX STANDARD EVASION (6)	85 000
NETFILIX STANDARD ACCESS + (6)	85 000
NETFILIX STANDARD TOUT CANAL + (6)	40 000
NETFILIX PREMIUM ACCESS (7)	105 000
NETFILIX PREMIUM EVASION (7)	105 000
NETFILIX PREMIUM ACCESS + (7)	105 000
NETFILIX PREMIUM TOUT CANAL + (7)	60 000

(1) Voir ci-dessous conditions relatives au règlement par prélèvement.

(2) Les tarifs sont affichés y compris la Redevance Audiovisuelle de l'Office Guinéen de Publicité (RA-OGP). La RP-OGP s'applique à hauteur de 3540 GNF

(3) Option CHARME payante. Accessible à partir de la formule ACCESS. Incluse dans TOUT CANAL + (sous réserve d'en avoir fait la demande lors de la souscription ou du réabonnement). Option réservée aux adultes. Code Parent obligatoire.

(4) Options DSTV ENGLISH PLUS payante. Accessible à partir de la formule EVASION.

(5) Option NETFLIX BASIC/1 ECRAN payante. Accessible à partir de la formule ACCESS. Incluse dans TOUT CANAL +

(6) Option NETFLIX STANDART/2 ECRANS payante. Accessible à partir de la formule ACCESS.

(7) Option NETFLIX PREMIUM/4 ECRANS payante. Accessible à partir de la formule ACCESS.

II. MODES DE REGLEMENT :

• Règlements au comptant

Règlement du nombre de Mois correspondant à votre durée d'abonnement souhaitée auprès de votre Distributeur Agréé ou d'un Opérateur Tiers.
Le règlement du réabonnement est également possible via Mobile Money, sous réserve de frais de service applicables, lesquels sont à la charge du client.

• Règlements par prélèvement

Joindre un relevé d'identité bancaire et remplir l'autorisation de prélèvement.

Pour toute souscription par prélèvement :

- Le Mois en cours lors de la souscription (mois M) est offert.
- Le Mois suivant le mois de la souscription ainsi que l'achat du matériel de réception lors de la 1ère souscription doivent être réglés en cash.
- Les prélèvements sur le compte bancaire débutent au M+2 après la souscription et pour la durée restante de l'Abonnement.